

PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT FISCAL

ARRIVENT À FEY

Bénéficiez d'une assistance personnalisée
pour votre déclaration d'impôts.

Les permanences se tiendront
dans une salle dédiée spécialement équipée
pour accueillir les personnes retraitées.

PRENEZ EN MAIN VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS !



des séances
de 30 minutes



1 à 2 séances
en mai

À PARTIR DU 6 MAI 2024

QU'EST-CE QU'UNE PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT FISCAL ?

La **permanence d'accompagnement fiscal** est un service offert pour vous aider dans **vos démarches fiscales**.

Que vous ayez des questions sur **la déclaration de revenus**, des doutes concernant **les déductions possibles** ou besoin d'aide pour **remplir des formulaires**, nous sommes là pour vous aider.

Notre objectif est de rendre les procédures fiscales plus accessibles et moins stressantes pour tous.

GRATUIT

COMMENT S'INSCRIRE ?

- 1 CONTACTEZ PEDAGOME PAR MAIL OU TÉLÉPHONE**
Demandez à vous inscrire aux sessions de permanences fiscales
- 2 PROCÉDEZ À VOTRE INSCRIPTION**
Un conseiller vous pose plusieurs questions sur votre situation
- 3 BRAVO, VOUS ÊTES INSCRIT !**
Votre inscription est confirmée et nous restons disponibles pour toute information complémentaire avant le début de votre session
- 4 C'EST LE JOUR J**
À la date, et à l'heure qui vous a été communiquée rendez-vous au lieu de la permanence !

Les 6, 16, 23 et 30 mai 2024
de 8h30 à 12h

Des séances de 30 min
1 à 2 créneaux par personne

✉ supersenior@pedagome.fr

☎ 03 72 72 96 09